

## Diagnostic et préconisations paysagères d'aménagement

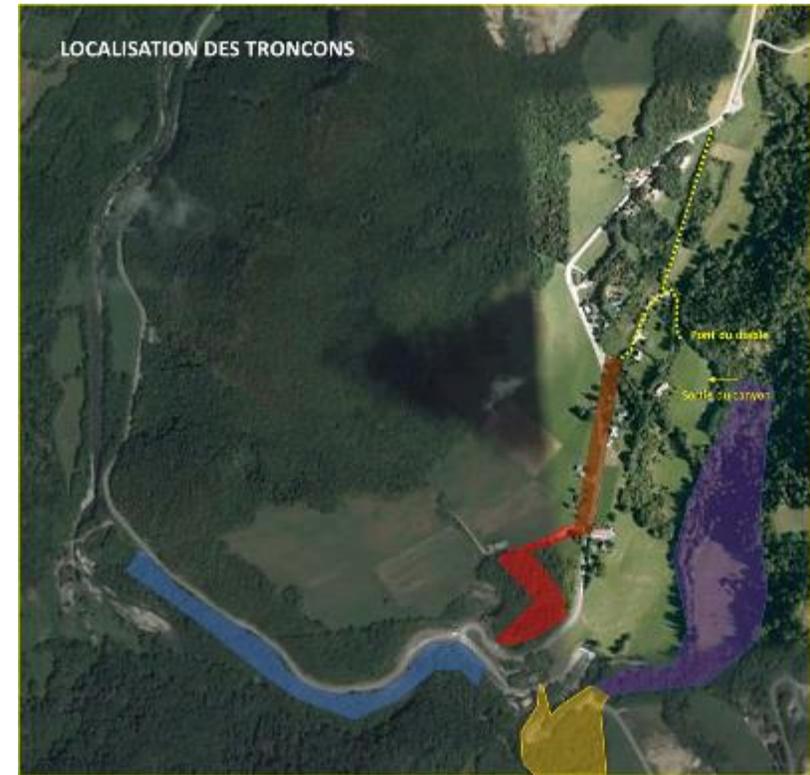
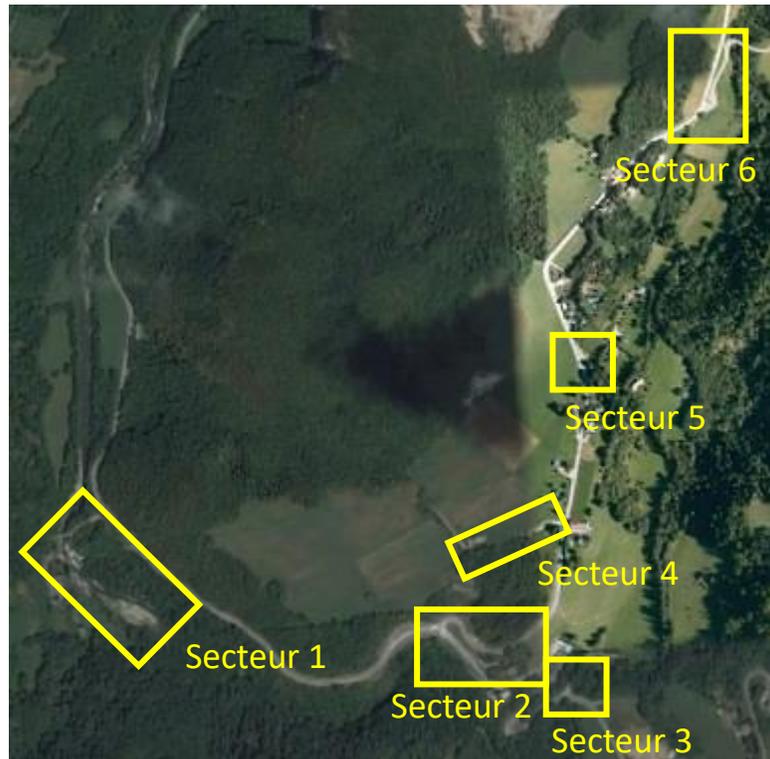
# Porte occidentale des Bauges (Prér rouge – Charniaz - Pont du diable)

Décembre 2023

Mairies d'Arith, Lescheraines et Bellecombe en Bauges



## LOCALISATION DES SECTEURS



- Tronçon 1  
De préceuge à la Chamiaz
- Tronçon 2  
De la chocolaterie au pont Détrier
- Tronçon 3  
Du pont de Détrier à la sortie du canyon
- Tronçon 4  
Chamiaz et parking central
- Tronçon 5  
parking central au parking du pont du double

## Diagnostic et préconisations paysagères d'aménagement- organisation de l'étude

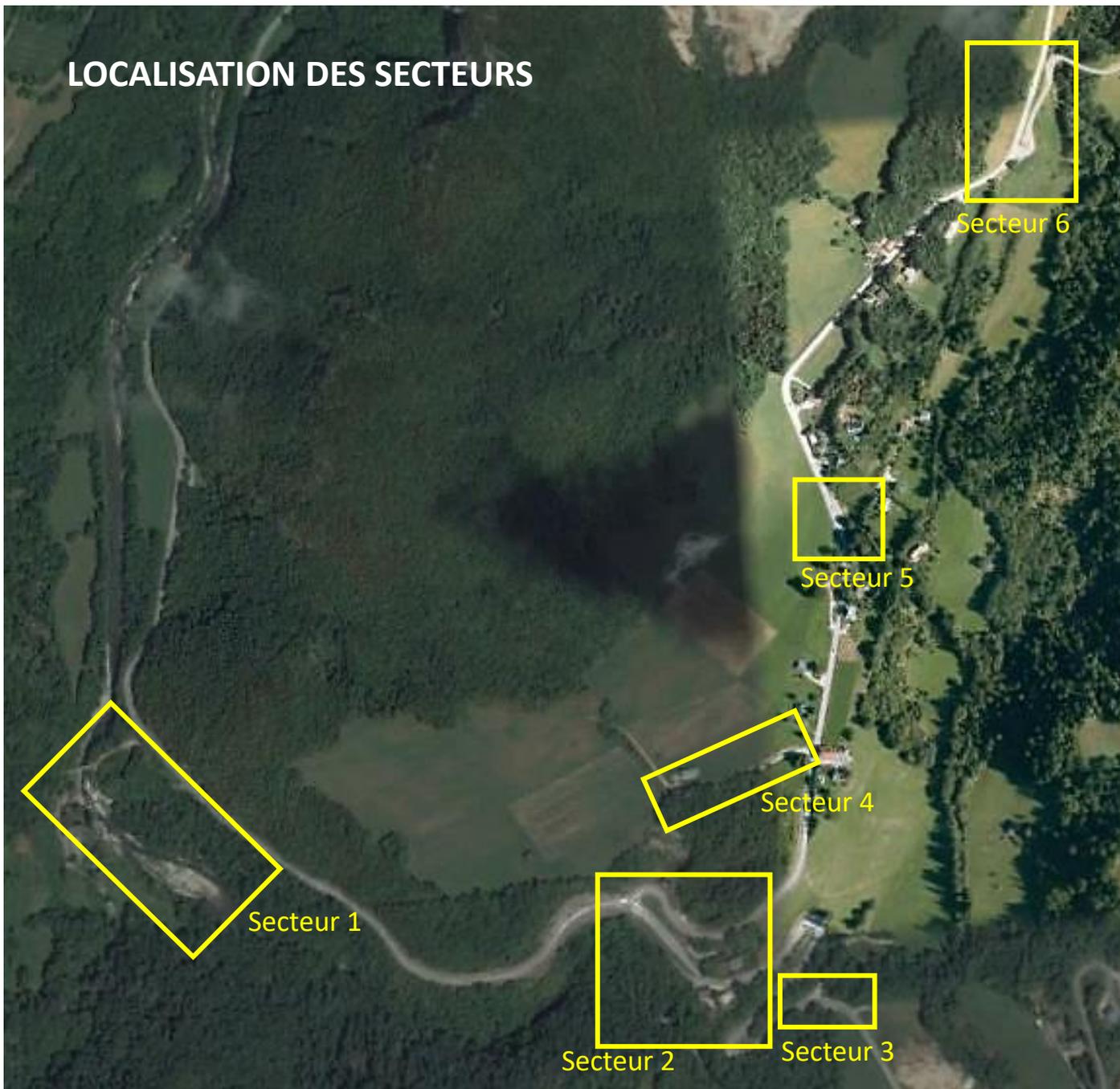
- Séparation du terrain d'études en 6 secteurs et 5 tronçons (cheminements entre les secteurs)
- **Pour chaque secteur :**
  - fiche de diagnostic /état des lieux
  - Fiches observations et préconisations en réponse aux besoins exprimés avec état du foncier
  - Fiche récapitulative des actions à engager et chiffrage sommaire suite aux décisions prises par la Moa – proposition de priorité d'action
- **Pour chaque tronçon :**
  - Fiche récapitulative du ou des cheminements envisagés
  - Préconisations en fonction des contraintes observées sur le terrain et image aérienne récapitulative.
  - Fiche récapitulative des actions à engager et chiffrage sommaire (si possible) suite aux décisions prises par Moa.

1

2

3

## LOCALISATION DES SECTEURS



### Secteurs identifiés

**Secteur 1** : Pré Rouge

**Secteur 2** : D911 secteur de la chocolaterie  
**2a**: accès au pont de Détrier

**Secteur 3** : Pont de Détrier

**Secteur 4** : Parking de la Charniaz

**Secteur 5** : Accès sud canyon

**Secteur 6** : Parking nord accès canyon



1



2



3



4



5



### Diagnostic – état des lieux

Nombreux accès au Chéran  
randonnées  
baignade  
pêche  
Pique-nique et recherche de fraîcheur

Site d'initiation à la spéléologie

Accès au moulin (propriété privée) via un pont sur le Chéran (panneau interdit sauf riverains)- zone de conflit avec les riverains

Problème de sécurité : sauts du pont constatés

- Proximité avec RD911 → facilité d'accès au Chéran en véhicule individuel – pas d'arrêt transport en commun matérialisé/prévu?
- Deux parkings non formalisés en amont du pont – peu de places
- Transfo et coffrets électriques
- Une zone de dépose-minute des spéléologues à proximité de la grotte, en aval du pont.
- Départ du cheminement piétons relie Pré Rouge aux gorges des Etreillots et à la Charniaz



## Besoins exprimés

Organisation et optimisation de la capacité en parking

Empêcher le stationnement anarchique le long des voies et sur les espaces naturels

Equipements de la zone

Création d'un arrêt de car ( utilisable dans les 2 sens ? Terre-plein ?)

## Solutions retenues

Parkings et voiries :

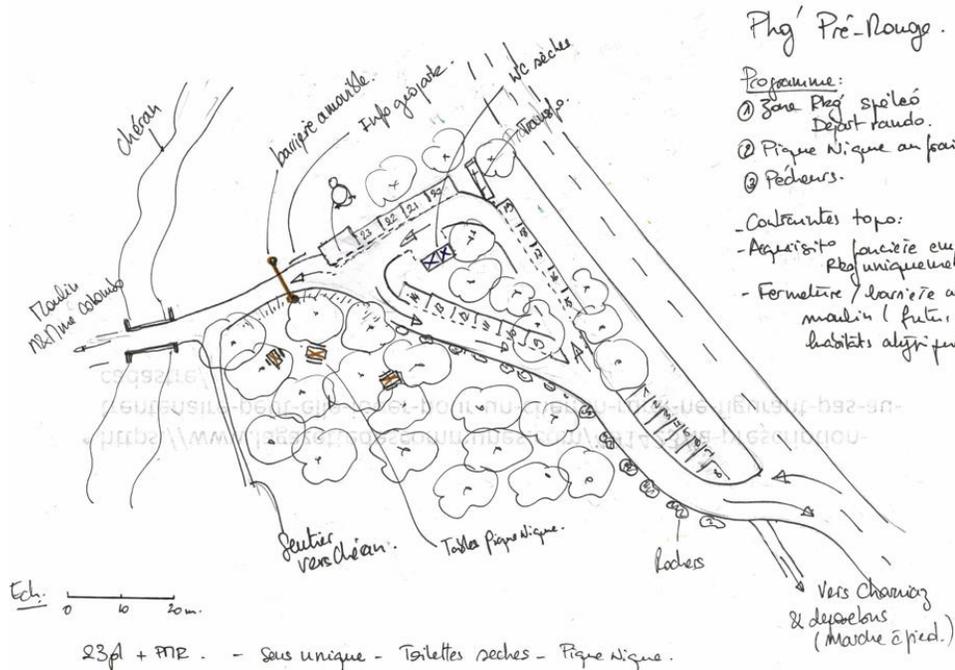
Solution 1 retenue avec réserve foncière pour stationnement du bus en bord de RD (non réalisé en premier temps → les bus des enfants seront stationnés à la Charniaz, les enfants rejoindront ce secteur via le cheminement piétons)

Aménagement parking sur ce foncier retenu :

- Voirie double sens avec structure de voirie adaptée aux livraisons de type citerne propane. (larg mini 3,5 m)
- Parking semi perméables / pas de bordures
- Place PMR enrobée à proximité du pont
- Arceaux à vélos à prévoir coté parking (quelle capacité?)
- Redéfinir les emplacements des panneaux d'informations existants et à venir (Parc, stationnement, « merci de récupérer vos déchets »)

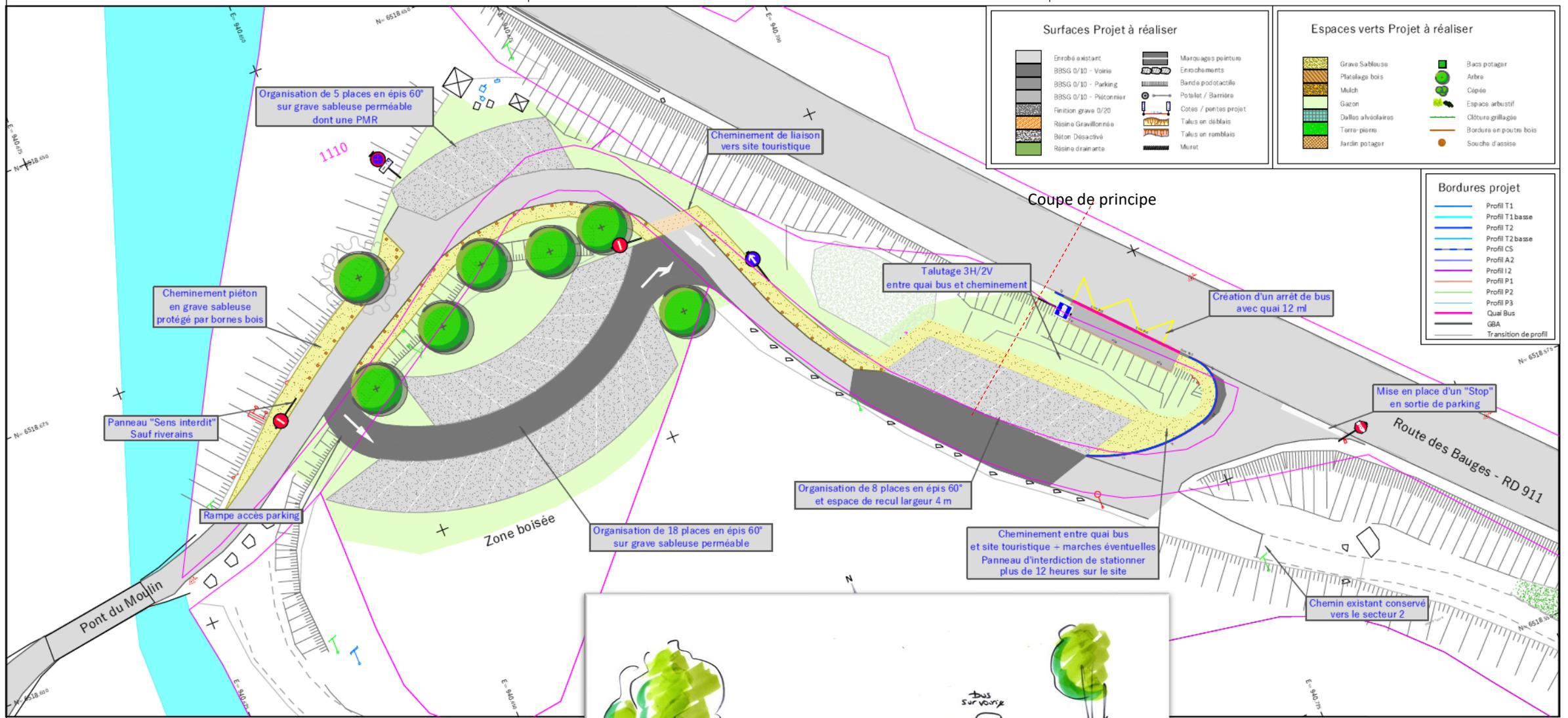
Equipements :

- prévoir emplacement et plateformes pour WC secs (à chiffrer)
- Prévoir 2 à 3 tables pique-niques bois
- Ne pas chiffrer rénovation garde-corps du pont



**NB : Permis d'aménager à prévoir? Vérification du PLUi (zone N)**

Création de 30 places plus 1 PMR



**Surfaces Projet à réaliser**

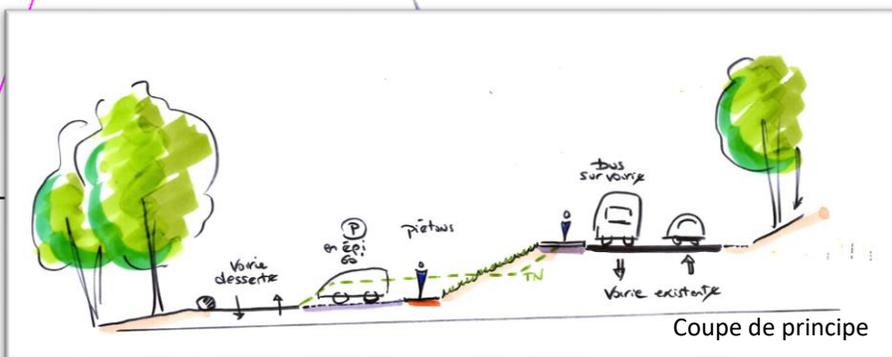
	Enrobé existant		Marquages peinture
	BBSG 0/10 - Voirie		Enrochements
	BBSG 0/10 - Parking		Bande podotactile
	BBSG 0/10 - Piétonnier		Potelet / Barrrière
	Finition grave 0/20		Cotes / pentes projet
	Résine Gravillonnée		Talus en déblais
	Béton Désactivé		Talus en remblais
	Résine drainante		Muret

**Espaces verts Projet à réaliser**

	Grave Sableuse		Bacs potager
	Platelage bois		Arbre
	Mulch		Cépepé
	Gazon		Espace arbustif
	Dalles alvéolaires		Clôture grillagée
	Terre-pierre		Bordure en poutres bois
	Jardin potager		Saouche d'assise

**Bordures projet**

	Profil T1
	Profil T1 base
	Profil T2
	Profil T2 base
	Profil C5
	Profil A2
	Profil I2
	Profil P1
	Profil P2
	Profil P3
	Qual Bus
	GBA
	Transition de profil



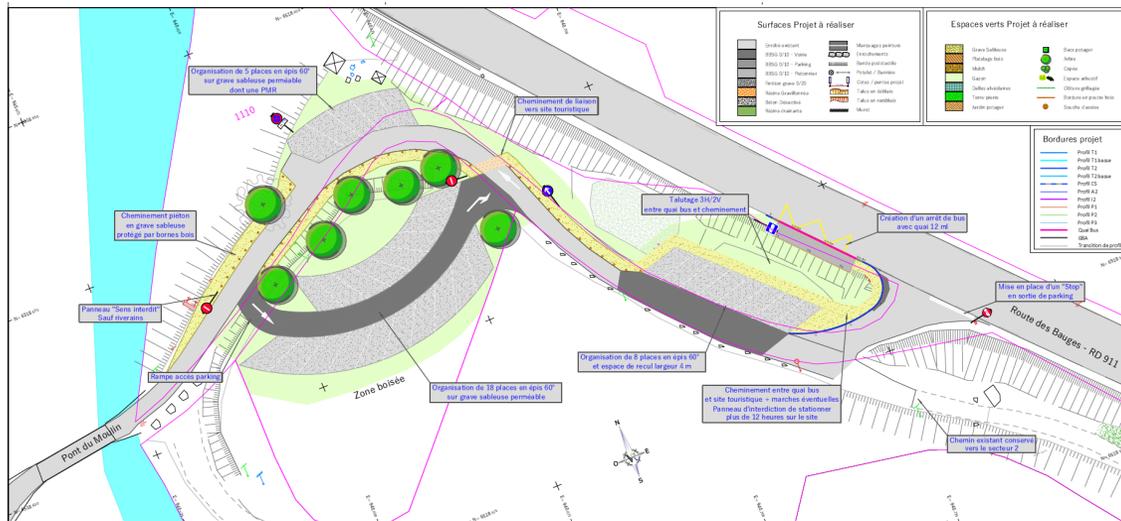
Coupe de principe

Porte occidentale des Bauges

INTENTION DE PROJET



Secteur 1



30 places + 1 PMR

### Préconisations d'aménagement

- Création d'un arrêt de bus
- Organisation et aménagement du stationnement
- Stationnement vélos
- Aire de pique nique
- Toilettes sèches

### Travaux

- Travaux préliminaires ; débroussaillage ,dépose de mobilier, rochers ...
- Terrassements en déblais et remblais
- Décapage de surfaces et décaissement sous voirie
- Création de sous-structure de voirie , pose de bordures
- Traitement de surface ; grave sableuse ,enrobé, marquage
- Mobilier; borne, tables (4u), bancs(2u), panneaux routiers et d'information sur le temps autorisé de stationnement..( pas de signalétique)
- Espaces verts ; terrassement, t.végétale, engazonnement et plantations
- Parachèvement et confortement

### Signalétique

- Panneaux d'information et pédagogique . En conformité et collaboration avec le PARC

### Démarches foncières

- Acquisition ? Conformité PLU ? Le Maire achète le foncier pour le projet

Priorité d'action

1

Chiffrage sommaire  
199 à 220 000 euros HT

7

Porte occidentale des Bauges



### Diagnostic – état des lieux

Intersection des D912 (vers Bellecombe en Bauges ) et D911 (vers Lescheraines) (1)

Secteur très routier – trafic important aux heures de pointe- sentiment d’insécurité pour les piétons

Chocolaterie artisanale de Bauges génère de l’affluence (2)

- problème d’accès au commerce car parking insuffisant

Zone de parking (covoiturage spontané) sur délaissé de la D912 non organisé (3)

Ancienne carrière (4)

Mise en œuvre de blocs rochers sur ancienne RD pour création de parking informel

(5) – espace non fonctionnel peu ou mal optimisé

Dépose bus? Pas de marquage – existe-t-il actuellement?



### Besoin exprimé

Organisation et augmentation de la capacité en parking – création aire de covoiturage – arrêts de bus

Mettre en place un cheminement piétons sécurisé depuis la D912 vers la D 911

### Solutions retenues

- Création aires de covoiturage sur 1200 – 1268 – 1270, maintien aire de covoiturage en 1260
  - Valider avec le Département la formalisation de la jonction piétons entre les deux zones
- Création aire de bus sur 1269 et 1200 -
- Création aire de stationnement sur délaissé ancienne RD jusqu'au transformateur. (garantir l'accès) – fermer le fond du parking (rochers/borne amovible?)
- Création un chemin en tête de talus et escaliers pour accéder dans le talus

*En réunion, les élus précise qu'il y a beaucoup de sujets en attente sur ce secteur.*

*Pas de validation pour l'instant*

**Points de vigilance :** Acquisition foncière du tènement 1200

1203 pour accès par le haut ?

Statut des parkings (covoiturage/randonneurs/commerce)

Jonction piétonne entre les différents espaces (traversées des RD avec ou sans passages formalisés)



**PLAN MASSE - Secteur 2**

N° Affaire	N° Pièce	Echelle
2111122	G2	1/250

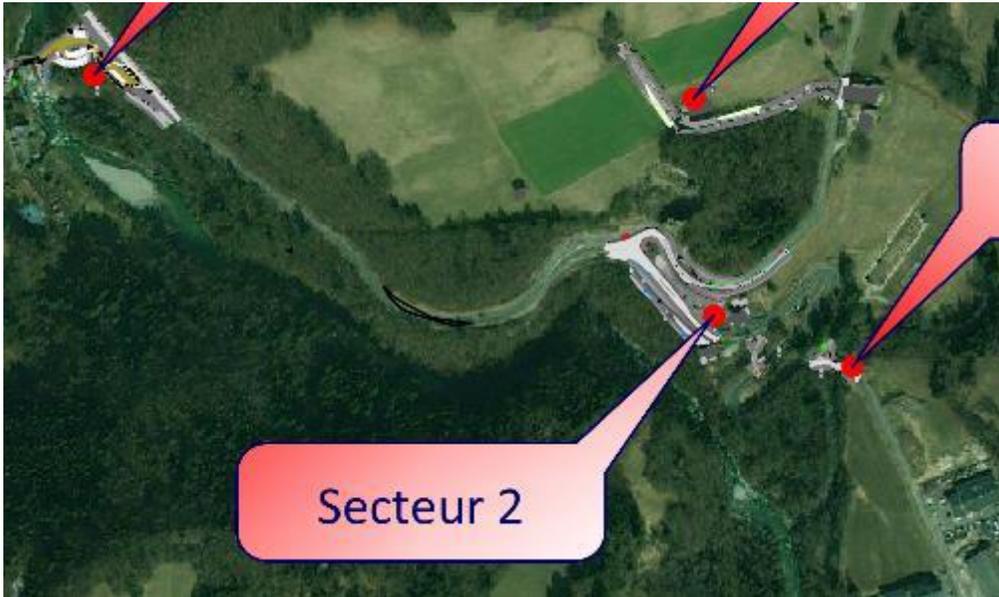
Indice	Date	Concept	Vérificat	Nature de la modification
A	17/05/2023	S.P	S.P	DOCUMENT INITIAL

Source: données, reproduction SIAUR ou parties de son document ont été réalisées dans l'intérêt de la VITISOLIA Ingénierie

2111122 - Porte Bauges - AWP v2.0mg



**Points de vigilance :** Identifier ou pas un passage sur voirie  
 Voir les accords possibles avec le service des routes  
 L'accès au parking par le haut nécessite le passage sur la parcelle 1203 (privée) . Accès depuis le bas difficile/topographie



### Préconisations d'aménagement

- Création d'une aire de co-voiturage
- Sécuriser les traversées piétonnes et ralentir les véhicules
- Stationnement près de la chocolaterie
- Arrêts de bus
- Le mémorial

### Travaux (définis précisément quand les projets seront validés)

- Travaux préliminaires ; débroussaillage
- Terrassements en déblais et remblais
- Décapage de surfaces et décaissement sous voirie
- Création de sous-structure de voirie , pose de bordures
- Traitement de surface ; grave sableuse ,enrobé, marquage au sol
- Mobilier; panneaux routiers et d'information sur le temps autorisé de stationnement
- Espaces verts ; terrassement, t.végétale, engazonnement et plantations
- Parachèvement et confortement

### Signalétique

- Rendre lisible les différents flux et accès piétons...
- Signalisation routière à adapter aux projets

### Démarches foncières

- S'assurer du foncier pour les différentes intentions d'aménagement

Priorité d'action

3

Chiffrage sommaire  
en attente...





— Chemin emprunté

### Besoin exprimé

Rétablissement de la liaison piétonne entre la D 911, les cheminements piétons existants (venant du nant de Bellecombe à l'aval du Pont de Détrier )

### Solutions retenues

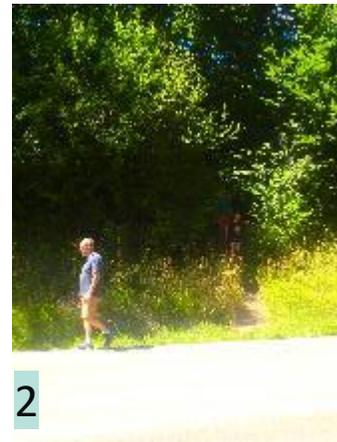
- Réalisation d'une voirie de type voie centrale banalisée pour dégager un espace dédié aux flux piétons et flux vélos sur le pont (type Chaussidou)
- Rendre visible le départ du chemin - signalétique
- Sécurisation de la sortie piétonne sur la D 911 par des bornes ou barrière . Possibilité d'accompagner le flux avec du marquage figurant les piétons
- **Cheminement (mauve)** retenu : négociation foncière avec les nouveaux acquéreurs de la Maladière pour cheminement plus confortable en talus (*La mairie prend contact*)



1 Rendre l'accès visible



Faciliter l'accessibilité



2 Sécuriser la sortie sur voirie  
Barrière dans l'axe



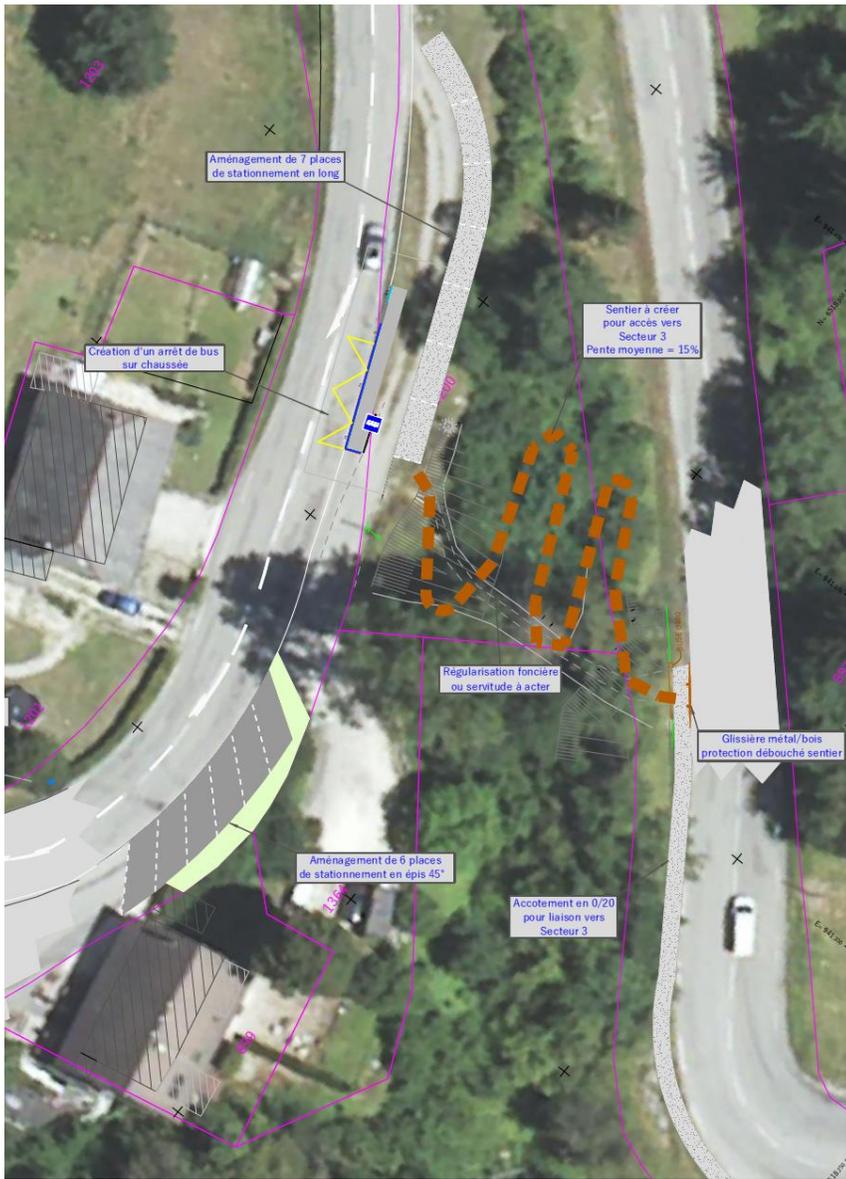
Il a été validé de mettre l'accotement en concassé . Ne pas toucher au fossé. Il est possible de prendre un peu sur la voirie avec un marquage



2'



3 Rendre l'accès visible



----- Création du cheminement en virage, sur la parcelle publique, pour adoucir la pente

----- Variante (sur domaine privé)  
 ↘ Accès

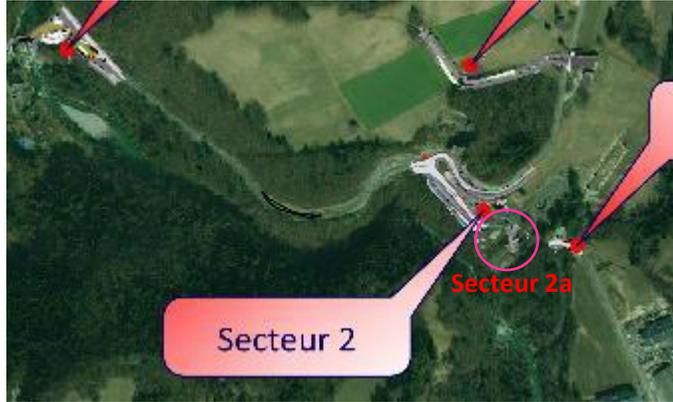


↔ Passage dans la forêt  
 ↳ Environnement très qualitatif



1

2



### Préconisations d'aménagement

- Création d'un chemin piéton pour accéder au Pont de Détrier (en 70 ml)
- Rendre les accès lisibles
- Sécuriser l'arrivée sur route
- Traitement de l'accotement
- Signalétique

### Travaux

- Travaux préliminaires ; débroussaillage
- Implantation et piquetage du chemin
- Terrassements en déblais et remblais
- Création de sous-structure du chemin, pose de bordures bois
- Quelques marches en bois
- Traitement de surface en gros concassé
- Mobilier; , barrière bois, et petits panneaux directionnels
- Espaces verts ; finition des abords par engazonnement

### Signalétique

- Panneau directionnel

### Démarches foncières

- Vérifier que le terrain soit public . Echanges avec le propriétaire de la parcelle 1365, sous la chocolaterie, pour envisager une solution avec pente douce et accès sécurisé

Priorité d'action

2

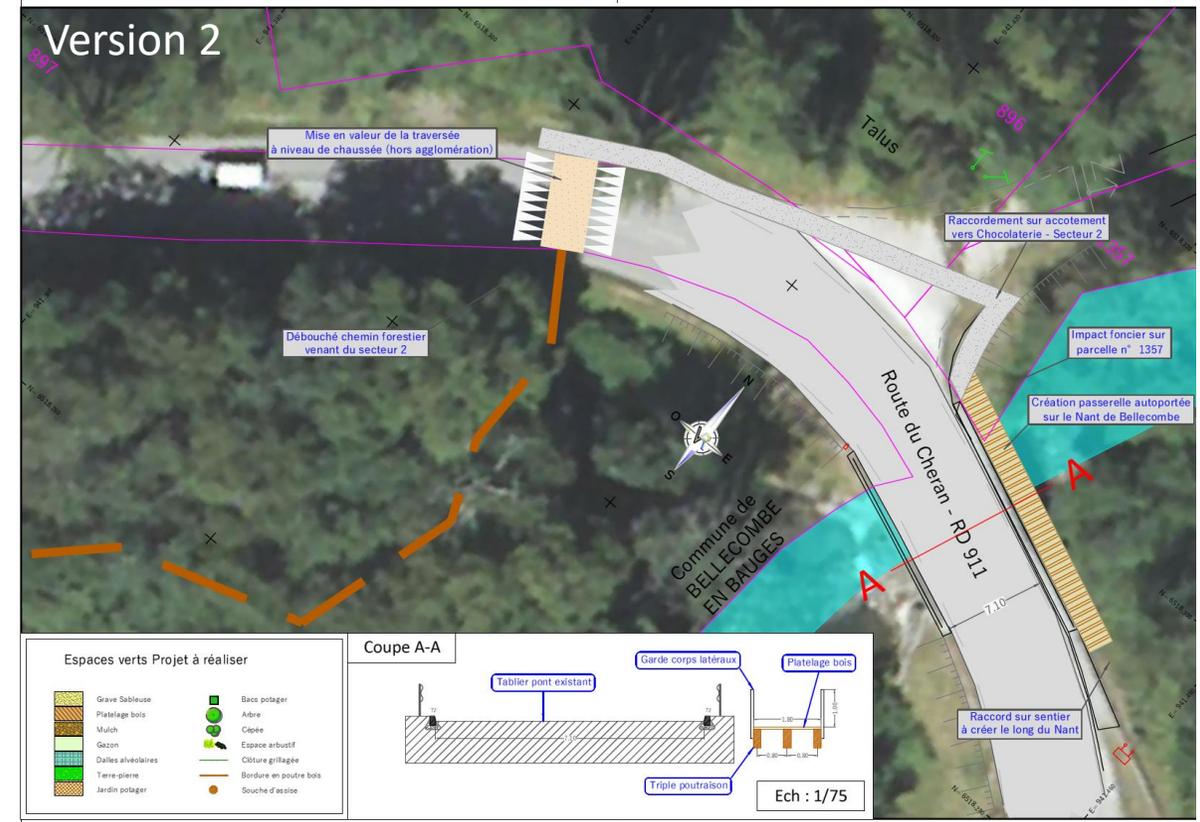
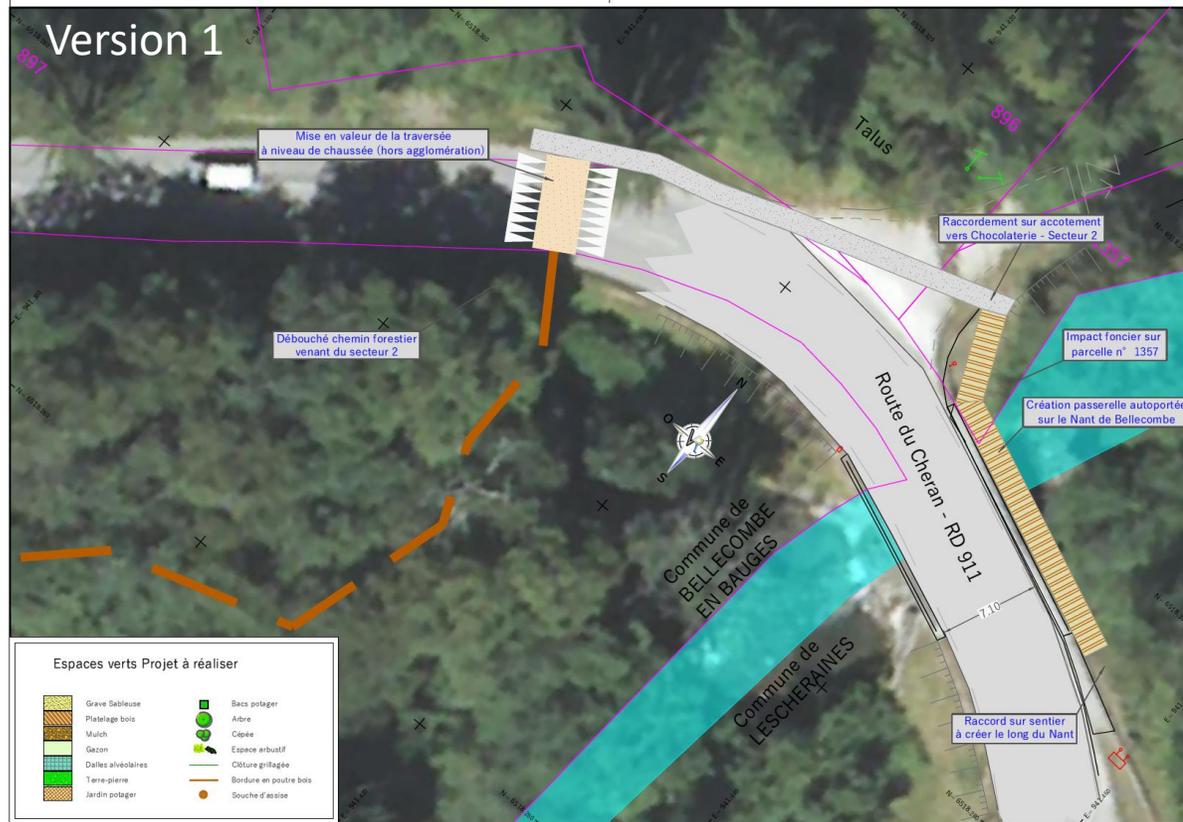
Chiffrage sommaire  
21 900 à 23 900 euros HT

14



**Diagnostic – état des lieux**

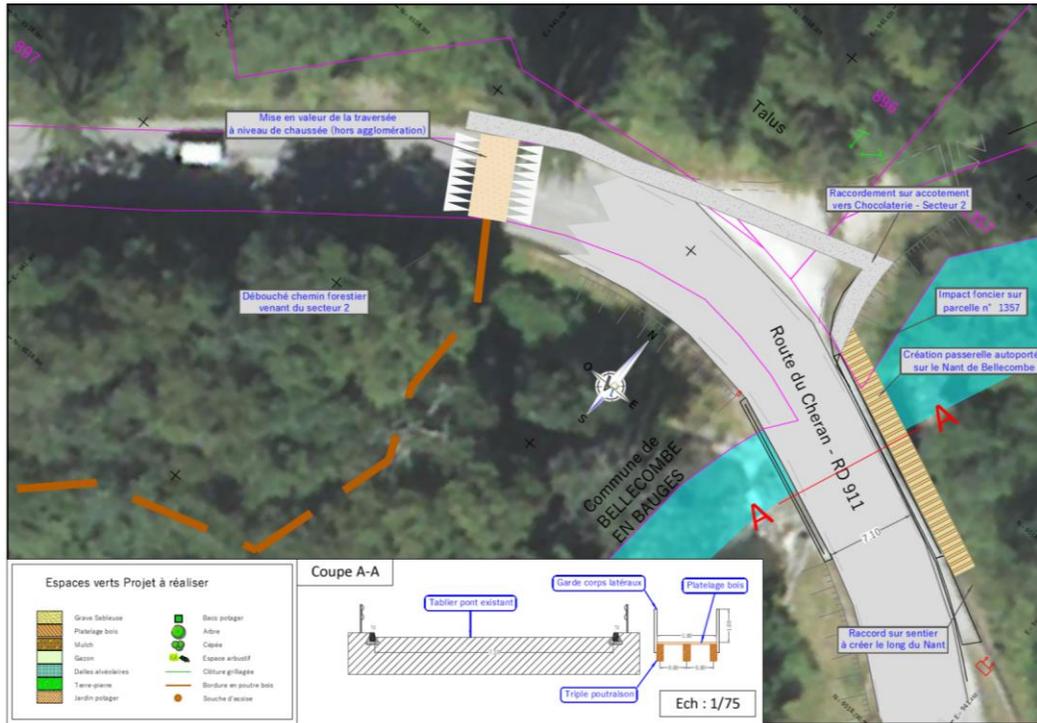
Secteur desservi par D911 (Lescheraines) – accès loueur canyoning (1)  
Secteur très routier – trafic important aux heures de pointe  
Ancien chemin rural de la Maladière déclassé (2)  
- rupture de la liaison piétonne avec l’amont du nant de Bellecombe (3)  
Pont de Détrier (3) Secteur remarquable à valoriser  
Sortie du cheminement piétons très dangereux car il débouche sur la route . Pas de lisibilité ni de compréhension des accès pour retour (4)  
Voirie d’accès à la station d’épuration –sur tènement privé (5)



Pour sécuriser la circulation piétonne ; création d'une passerelle qui doit être indépendante du pont . La largeur actuelle ne permet pas de faire passer les piétons sur le pont, en sécurité.

Massifs de fondations dans le sol.

**Nota :** V1 , coût plus élevé pour la construction



### Préconisations d'aménagement

- Sécuriser la traversée piétonne depuis la sortie du bois
- Sécuriser le passage du pont, pour les piétons
- Souhait d'un passage vélos ...

### Travaux

- Installation de chantier
- Débroussaillage
- Démolition de revêtement de surface
- Création d'un chemin en stabilisé (40 ml x 1,5 m)
- Création d'une passerelle sur 2 appuis

### Signalisation

- Signalisation horizontale et verticale

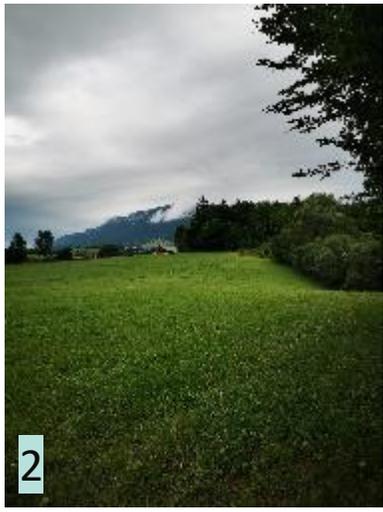
### Démarches foncières

- Sur le domaine public . Prévoir échanges et validations avec le service des routes

Priorité d'action

3

Chiffrage sommaire  
165 140 à 181 600 euros HT



### Diagnostic – état des lieux

Secteur identifié comme pouvant accueillir du stationnement le long de la voie d'accès et près de la grange  
Zone définie dans l'étude de Thomas, pour une parking relais, pour accès à la zone de Canyon

Secteur desservi par D912 (Bellecombe en Bauges) accès à la Grange (1) Pas d'indications pour l'instant.  
Cette possibilité de stationnement ne semble pas utilisée (à confirmer) . La gestion du stationnement étant faite par ailleurs avec les professionnels .

Zone accessible à pied depuis la Charniaz par chemin en sous bois et en champs (2) . Ce cheminement d'exploitation est agréable à pratiquer mais il se dirige dans une direction opposée. Ce qui n'est pas naturel pour un piéton. Par ailleurs, le cheminement le long du champ est en pente et ne permet pas la vue sur l'objectif . Il passe au-dessus de l'ancienne carrière. Ce qui est dangereux. Trajet à déconseiller  
Privilégier un accès direct à travers le boisement.

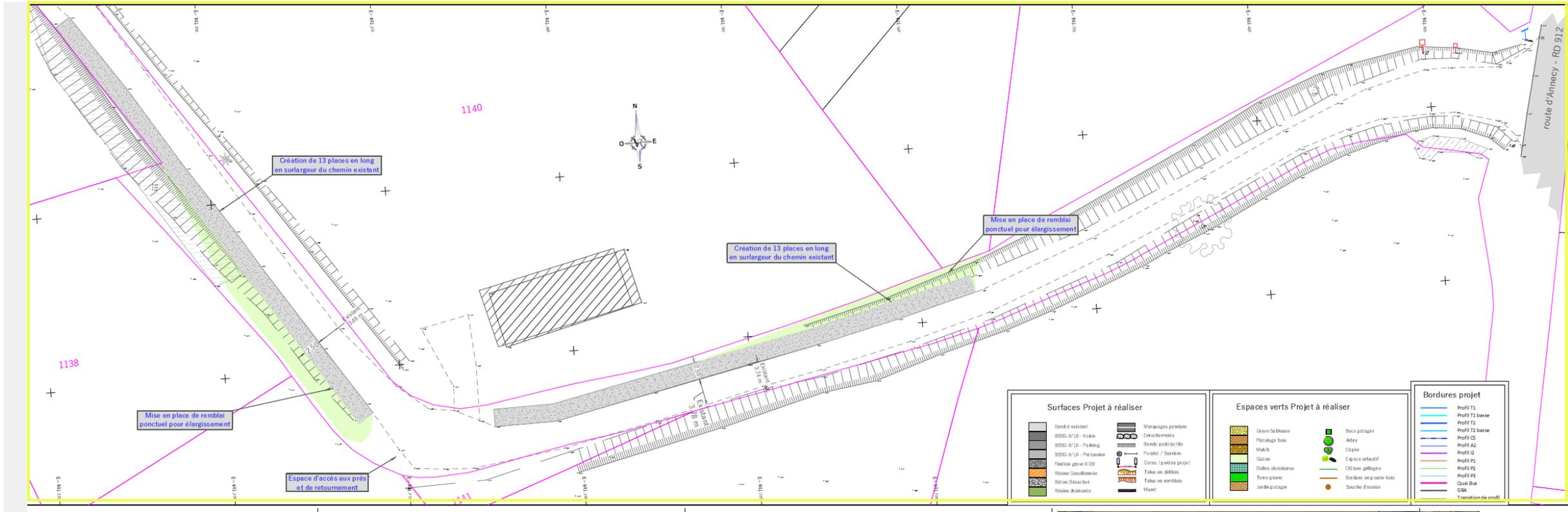
### Besoin exprimé

Création d'un espace de stationnement . Signalétique

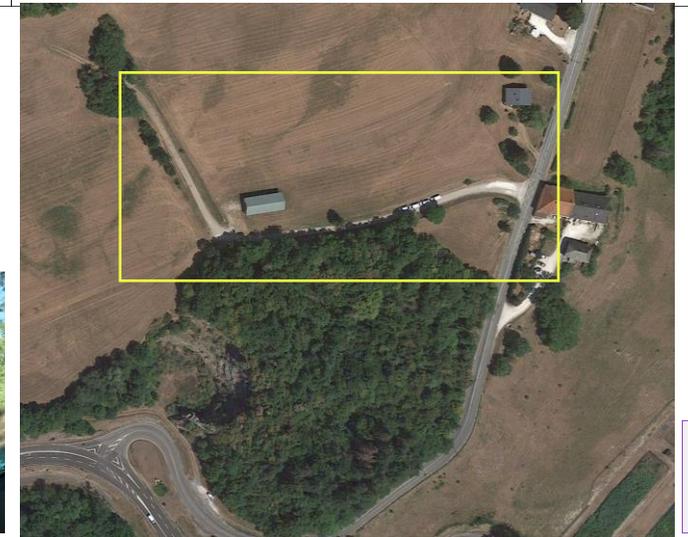
### Solutions retenues

- Création d'un parking dédiés aux canyonistes socio-pro en remplacement du parking du secteur 5 (interdit aux socio- pro) permettant d'accéder au canyon de la Charniaz
- NB – une demande à déjà été faite par la Commune pour la création par le Département (Albert Darvey) d'un cheminement piétons entre le bois de la Charniaz et le parking bas du Pont du Diable
- L'étude au stade des préconisations donnera le nombre optimal de places de stationnement.

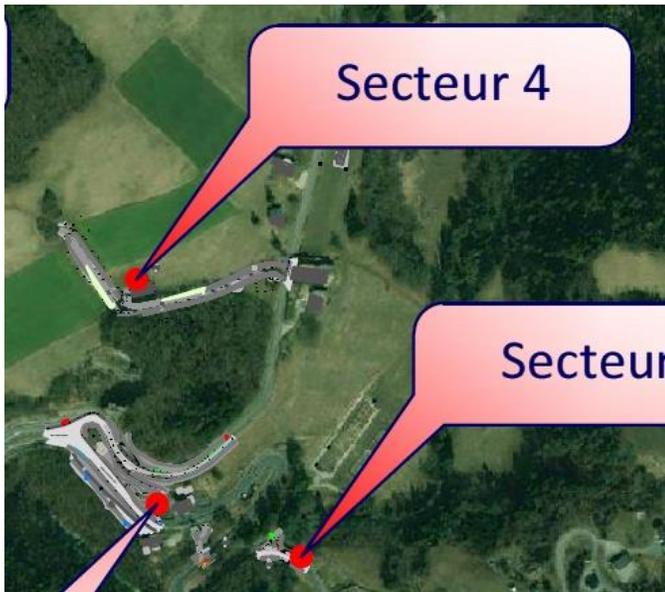




Création de 26 places le long du chemin agricole existant, sur une largeur de 2,50 m .  
 Stationnement en long.  
 Réalisation en concassé local .  
 Les accès piétons sont à aménager (voir tronçon 4 )



Signalétique à prévoir à l'intersection .



Fiche action – SECTEUR 4: Zone centrale de parking

**Préconisations d'aménagement**

- Aménager du stationnement le long de la voie existante
- matérialiser les places

**Travaux**

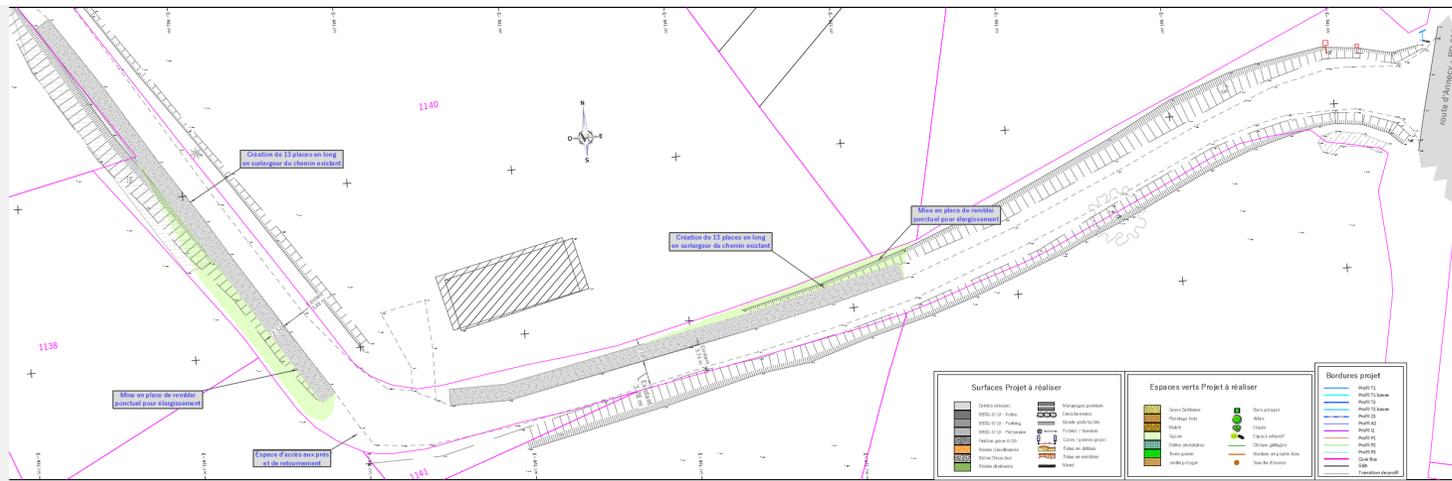
- Installation de chantier
- Débroussaillage
- Déblais pour mise à la cote -0,51
- Création de places de stationnement en 0/20
- Piquets bois
- Terre végétale et engazonnement

**Signalisation**

- Panneau

**Démarches foncières**

- Secteur public



Priorité d'action

1

Chiffrage sommaire  
25 500 à 28 000 euros HT

21



1



1



2

**Diagnostic – état des lieux**

Secteur desservi par D912 (Bellecombe en Bauges)  
 accès randonnée au canyon du pont du Diable (2)  
 Zone de parking existante et CSE (1)  
 Zone résidentielle

Ce parking a été progressivement aménagé ; répondant à des besoins de stationnement pour les riverains et pour accéder au canyon . C'est le chemin le plus court depuis la RD  
 Longtemps lieu de conflits entre les riverains et les pratiquants , il était rapidement saturé.  
 Aujourd'hui, il est demandé aux professionnels de stationner dans un champs au-dessus.

Accès randonneurs : l'identification est peut être à renforcer par panneaux normalisés depuis le parking



3



### Besoins exprimés

Interdire l'accès au canyon via ce parking aux pratiquants

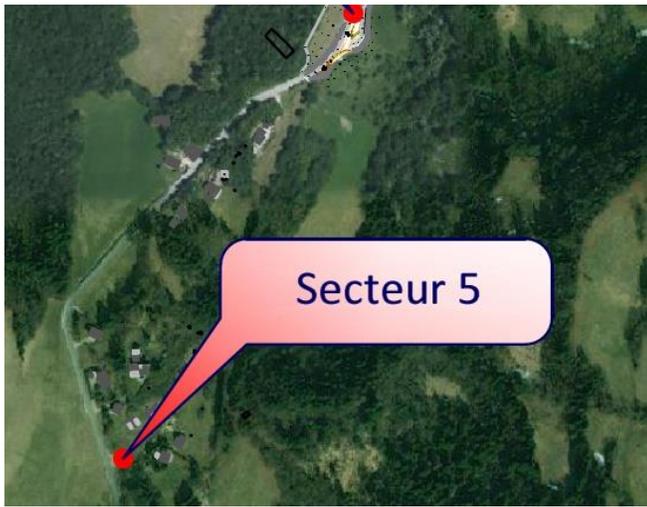
Réserver ce parking aux randonneurs

### Solutions retenues

- Reporter l'information dans tous les documents de tourisme et faire information aux loueurs/socioprofessionnels – convention des bonnes pratiques à faire avec les socio-pro (1)
- Mise en place et reprise d'une signalétique appropriée indiquant les parkings réservés au canyoning (parking nord et parking central éventuellement) – PIA à implanter mais chiffrage et prise en charge par le PNR
- Signalétique à étudier avec le Parc et le département de la Savoie. **Attention** : prévoir 2 panneaux à remplacer et 2 panneaux neufs coté Lescheraines . Les panneaux d'accueil sont en partenariat avec le Parc.
- Sécurisation des abords du canyon (chiffrage des barrières métalliques à changer) (2) et (3) – sera mis dans une demande de subvention PDSI (en novembre) Reprendre l'ensemble du barriérage.
- Matérialiser le sentier par des piquets agricoles le long du champs(après accord) et bien mettre la signalétique
- Point (4) Les cordes sont de la responsabilité des socio-pros . Les communes n'interviennent pas sur ce tronçon.



Foncier : pas de problématique particulière (conventionnements déjà en place)  
*Il a été décidé que le maire irait demander l'autorisation de pouvoir descendre en lisière du champs qui longe la rivière.*



### Préconisations d'aménagement

- Assurer une bonne utilisation du site par les usagers Pro et privés
- Remise en état du site
- Remplacer les barrières existantes et les provisoires ( 100 ml ?)
- Limites du champs

### Travaux

- Diagnostic de mise en sécurité
- Barrières bois : garde-corps 50 ml (?)
- Piquets agricoles (ganivelle) 90 ml (?)

*Quantitatif à faire in situ  
Il n'existe pas de relevé du  
secteur*

### Signalétique

- 2 panneaux pour indiquer les parkings pro
- 4 panneaux d'information

### Démarches foncières

- Voir le propriétaire du champs

Priorité d'action

1

Chiffrage sommaire  
41 500 à 50 000 euros HT

24



### Diagnostic – état des lieux

Secteur desservi par D61a(Bellecombe en Bauges) et D112 col de Lechaux  
 Accès randonnée Nant de Glapigny (1) et accès au canyon du pont du Diable (2)  
 Zone de parking saison (3) . Des accords avec les professionnels du canyoning ont permis d'ouvrir le champ au stationnement . Il n'est pas limité par des clôtures . Espace très ouvert et non aménagé. Zone de stationnement non formalisée , le long de la voirie. (5)

Les toilettes sont provisoirement sur ce secteur et seront déplacées sur le parking des professionnels

Cheminement piéton vers pont d'Entrêves qui se fait le long de la voie(6)



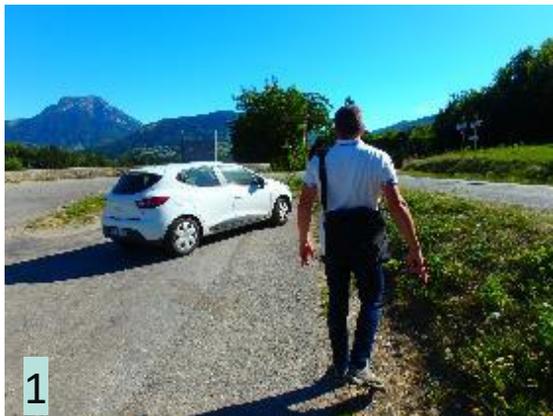
**Les flux à sécuriser**

Les flux piétons depuis la zone de stationnement se fait de façon anarchique et non sécurisée.

Il a été constaté que la traversée se faisait de part et d'autre du muret et se poursuit ensuite le long de la route .

Il est important de matérialiser un passage . Faire le choix en fonction de la visibilité . Prévoir de la signalétique et du marquage au sol.

Indiquer la descente depuis le pont .



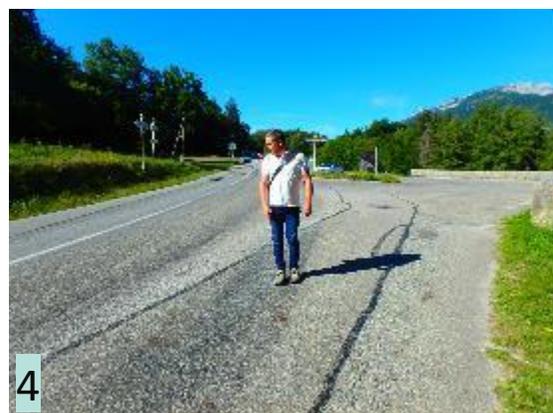
1



2



3



4



4



4

## SECTEUR 6 : Parking nord accès canyon

-  Vers Glapigny/Entrèves
-  Vers Pont du Diable V1
-  Vers Pont du Diable V2



## Les flux à sécuriser

Le flux vers le pont du diable demande à traverser sur un carrefour très large où les véhicules circulent rapidement.

Secteur potentiellement dangereux à aménager

Le chemin vers le pont du diable est bien indiqué et visible .

La zone de stationnement centrale est à aménager . Prévoir marquage au sol.

Toilettes gérées par les professionnels

Pas de marquage spécifique pour les places occasionnelles près du pont

**Besoins exprimés**

Traversées sécurisées vers les différents chemins et accès aux nant de Glapigny et Pont du Diable.

Matérialiser des places de parking dans le lacet entre D61a et D112

**Observations-préconisations**

- Mise en place d'une signalétique appropriée indiquant les parkings réservés au canyoning (parking nord et parking central éventuellement) parking saisonnier et parking du transfo pont d'Entrèves –
- Reporter l'information dans tous les documents de tourisme et faire information aux loueurs
- Marquage au sol pour indiquer emprises piétonnes avec entrée et sortie des piétons au nord du parking provisoire estival- signalétique routière (traversée de piétons)
- Des barrières en mélèze, le long du stationnement et de la voie, ont été validées.
- Supprimer le chemin piéton qui est dans le talus .
- Placer un panneau d'information/canyon après la traversée depuis le P du champs ( même panneau que ceux du secteur 5)



- Vers Glapigny/Entrèves
- Vers Pont du Diable V1
- ... Vers Pont du Diable V2

Foncier : utilisation délaissés voirie pour cheminements:  
Voir foncier parking Entrèves

**Pour info:** - WC permanents Entrèves – Toilettes amovibles sous contrat. Enlevés hors saison)  
- Signalétique parking temporaire



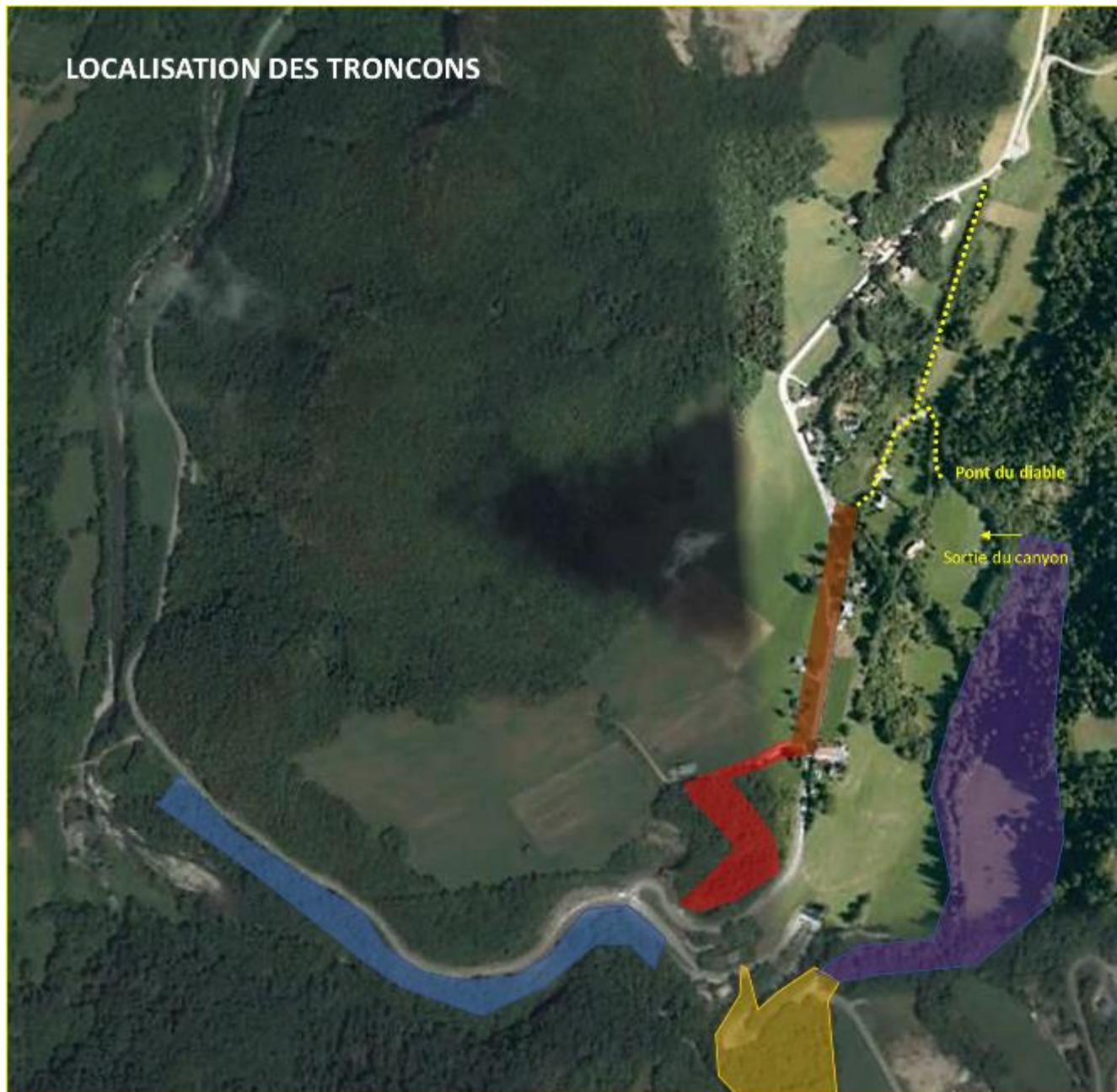
Etat des lieux







## LOCALISATION DES TRONÇONS



- Tronçon 1  
De prérouge à la  
Charniaz
- Tronçon 2  
De la  
chocolaterie au  
pont Détrier
- Tronçon 3  
Du pont de  
Détrier à la  
sortie du cayon
- Tronçon 4  
Charniaz et  
parking central
- Tronçon 5  
parking central  
au parking du  
pont du diable



1



2



2



3



3



4



3



4



### Diagnostic – état des lieux

Indication : interdit aux véhicules et camping sauvage

Travaux forestier . N'incite pas à aller vers le chemin. Demande à passer derrière le rocher . Reprendre l'aménagement de cet accès

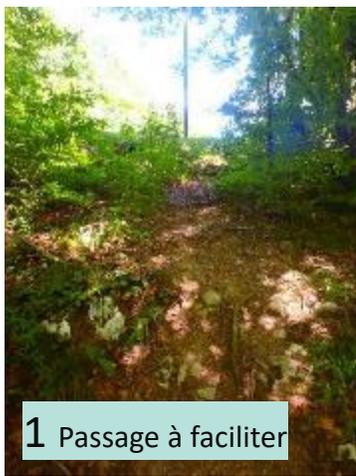
(1)

Cheminement existant très agréable en sous-bois

(2)

Début de l'ascension. Certains passages raides et étroits à aménager ponctuellement (3) (nb : Supprimer le passage indiqué sur la gauche En mettant un tronc d'arbre en travers )

Passage très étroit à aménager avec une petite plateforme (4)



### Besoin exprimé

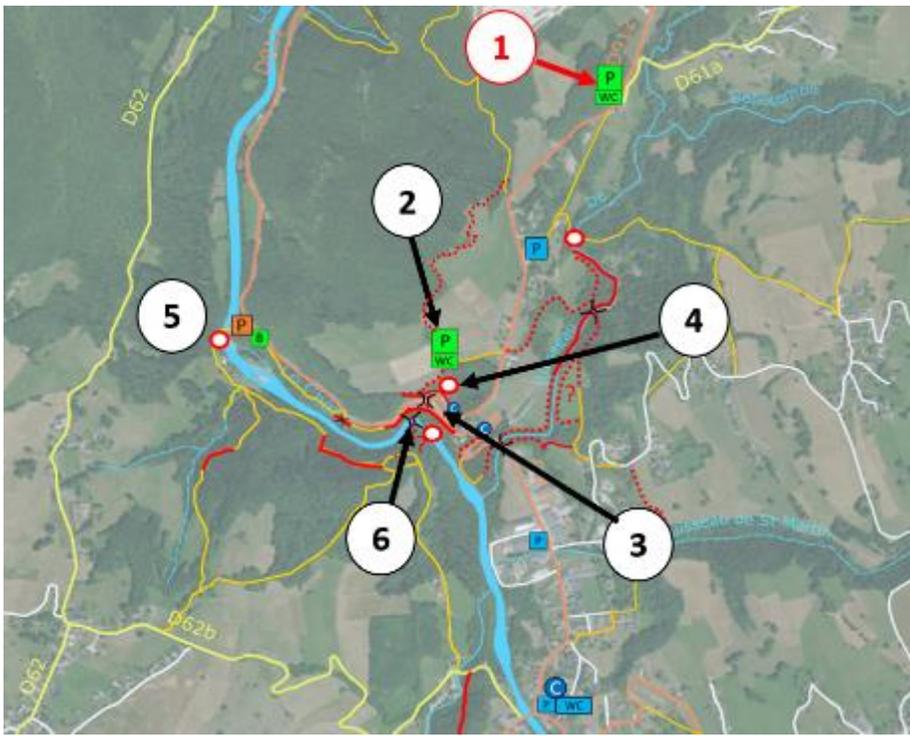
Accessibilité renforcée au cheminement entre Pré-rouge et Charniaz et aménagements ponctuels



### Observations-préconisations

- (1) Aménager le passage étroit et raide par une petite plateforme faite de poutres et platelage, sur environ 3 m . Puis faciliter le passage pour la sortie vers l'ancienne route.
- (2) Sortie ponctuellement et retour sur chemin puis en sous-bois courante Localiser si besoin sur le terrain directement
- (3) Arrivée sur le parking de la chocolaterie ( secteur 2)
- (4) Cheminement sur l'ancienne route

Foncier : conventionnement



Il a été décidé de ne pas intervenir sur l'ensemble du tronçon qui part de Pré-rouge jusqu'à la chocolaterie. A l'exception de :

- Placer un gros tronc d'arbre à l'intersection pour inciter à aller à droite
- Créer une petite plateforme en bois (1) pour faciliter le passage du secteur très étroit ( *Le relevé topo et les préconisations seront faites par le bureau d'études CPMAT*)
- Faciliter le passage du talus pour accès à l'ancienne voirie(2) . Faciliter la sortie. Il existe un petit chemin qui serpente : le mettre en évidence.

**Nota :** pas d'autres passerelles envisagées pour l'instant . Il y en a une qui est envisagée vers le secteur 3 . Elle sera étudiée ultérieurement dans une autre tranche de travaux. Celle des Etrillots est en attente ou ce peut être une étude du Parc.

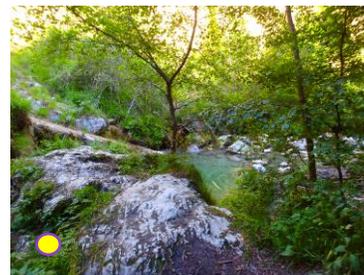






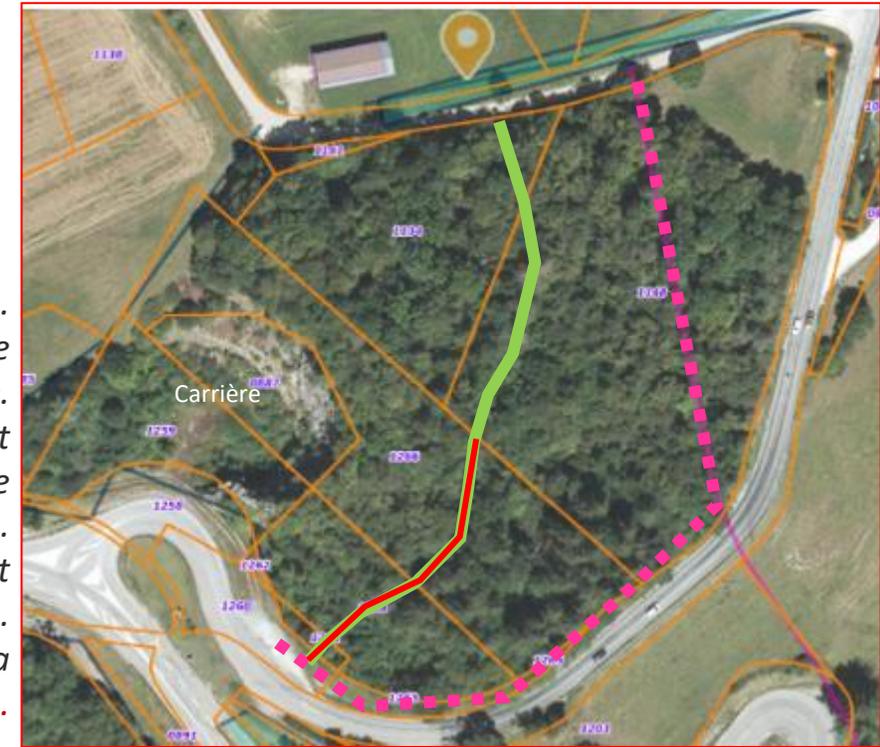
Proposition : Longer le champs en rive droite pour descendre. Faire un passage à guet avec des pierres pour passer en rive gauche. On descend le long d'un champs jusqu'à la sortie du canyon. ●  
 Puis , chemin des pêcheurs en rive droite . Passage en rive gauche pour rejoindre le chemin communal. Etudier la connexion à Lescheraines.  
 (Une simulation sur site serait nécessaire pour validation)

- Cheminement piéton
- Passage à aménager





*Le chemin vert fonctionne .  
C'est l'idéal ,mais le  
foncier est privé.  
Le chemin mauve est  
possible mais va le long de  
la route et dans un virage.  
Parfois les gens marchent  
de l'autre coté de la route.  
Ne pas aller vers la  
carrière .*



Cheminement possible dans le bois – La topographie et la densité du boisement permettent d'aménager aisément un cheminement .  
Environnement agréable et sécurisé. Ce tracé évite la circulation piétonne le long de la voie . Pratique constatée sur site et trace sur le merlon.

Le tracé doit rester sur le domaine public . Prévoir de faire le tracé, coupes d'arbres si nécessaire et des terrassements pour retaluter le long de la route .

— Problème de foncier

--- Tracé validé



## Préconisations d'aménagement

- Création d'un chemin piéton depuis le stationnement de la Charniaz (en 250 ml)
- Rendre les accès lisibles
- Sécuriser la circulation le long de la route
- Signalétique

## Travaux

*Il est souhaité un traitement le plus simple possible . Pas de structure de chemin . Une trace et un accompagnement dans le boisement*

- Implantation et piquetage du chemin dans le boisement
- Travaux préliminaires ; débroussaillage
- Petits terrassements très ponctuels de passage de talus
- Griffage et compactage de surface (pas d'apports)
- Petits panneaux directionnels
- Replantation de sujets supprimés
- Epaulement en partie basse

*Quantitatif à faire in situ*

## Signalétique

- Panneaux directionnels

## Démarches foncières

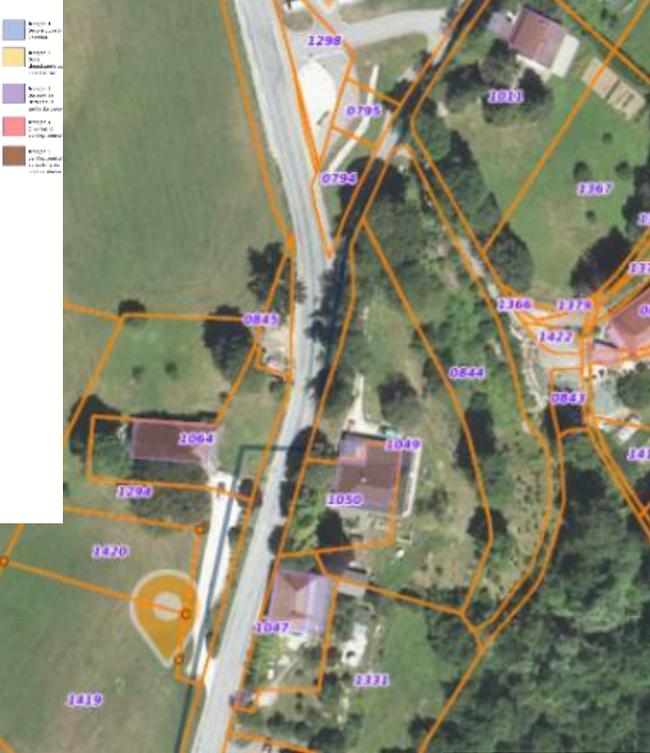
- S'assurer, avec le propriétaire, de la possibilité d'intervenir dans ce secteur

Priorité d'action

3

Chiffrage sommaire  
15 000 à 18 000 euros HT

39



Cheminement difficile et insécure le long de la RD 912–  
Il n’y a pas de solution pour l’instant. Doit être vu avec le département.

Il y a des enjeux forts de sécurité et de cohérence pour l’aménagement global . Il est nécessaire que ce tronçon puisse être piéton et que les véhicules soient ralentis .

*Voir les possibles en terme de foncier et du gabarit routier – cf étude du département . La commune s’engage à travailler avec le Département sur ce sujet sensible .*